

Permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement :

Les permanences sont tenues à la mairie de La Brède, sur rendez-vous pris auprès du Service Urbanisme au 05 57 97 18 58. Venir avec photos des lieux et plans. Prochaine permanence :

Le mercredi 13 novembre 2019 de 9h30 à 12h30

ENVIRONNEMENT

RAPPEL : L'incinération des déchets verts est désormais interdite !

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre de déchets verts s'applique aujourd'hui **sans plus aucune dérogation possible de la part de la municipalité.**

Le non-respect de cette interdiction peut vous exposer à une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).

Plusieurs alternatives au brûlage s'offrent comme le compostage domestique, le broyage et le paillage, la déchetterie....

Pour en savoir plus :

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/ (réglementation)

www.ademe.fr/ (prévention et gestion des déchets)

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/ (Effets sur la santé)

Déchetteries (Migelane et Arnahurt)

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 13h.

Déchets verts : ramassage le 5 novembre 2019

Rappel : Les branchages devront être présentés en fagots attachés d'1.5m de large au maximum. Les sacs devront être ouverts.

Quantité maximale à ne pas dépasser par foyer : 1 mètre cube.

Inscription obligatoire au **0 805 020 002**, au plus tard à 16h la veille du ramassage ou par mail :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com



**Flash Info
n°225
Novembre
2019**

RAPPEL / SECURITE GROUPE SCOLAIRE

Nous sommes à nouveau malheureusement contraints, malgré nos multiples recommandations, de vous demander instamment de respecter scrupuleusement les règles de stationnement et de prendre toutes dispositions pour garer correctement vos véhicules aux heures d'entrée et de sortie des écoles et de ne pas chevaucher les trottoirs, d'autant que des travaux de réfection sont actuellement en cours notamment Rue Le Traversan. Un parking à quelques mètres est à votre disposition. **Il en va de la sécurité de tous et principalement de vos enfants.**

La manifestation commémorative du 11 NOVEMBRE, présidée par M. le maire, assisté par la délégation cantonale des Anciens Combattants et de leurs drapeaux, aura lieu Place du Souvenir, le lundi 11 novembre à **10 H 15.**

Le maire et le conseil municipal

ÉCOLE



RAPPEL :

Reprise des cours le lundi 4 novembre 2019 au matin.

INFORMATION ADMINISTRATIVE

LISTES ELECTORALES

En prévision des élections municipales qui se dérouleront au mois de mars prochain, les personnes nouvellement installées dans la commune peuvent venir se faire inscrire en mairie.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Conditions à remplir pour l'inscription sur la liste électorale :

- Être majeur.
- Avoir la nationalité française.
- Être domicilié sur la commune.

Conditions à remplir pour l'inscription sur les listes complémentaires :

- Être majeur.
- Avoir la nationalité de l'un des Etats de l'Union Européenne.
- Jouir de ses droits civiques en France et dans l'Etat d'origine.

Être domicilié sur la commune.

Il est conseillé de faire cette démarche le plus rapidement possible afin que votre inscription soit effective au moment du scrutin.

Inscription en ligne possible depuis le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



INFO TRAVAUX

En raison de conditions météorologiques défavorables, les travaux de réfection du parking de la Sablière ont pris du retard.

Le parking ne sera pas utilisable avant le 18 novembre 2019.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



POINT RENCONTRE JEUNES

Programme Novembre 2019

<u>Vendredi 08/11 :</u>	Football – Basket
<u>Vendredi 15/11 :</u>	Soirée film d'horreur.
<u>Vendredi 22/11 :</u>	Badminton – Hand-ball
<u>Vendredi 29/11:</u>	Ultimate : Ping-pong



20 avenue du Général de Gaulle - 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67 04 05.

Mail : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr Site : www.ayguemortelesgraves.fr

ENEDIS



Dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS, un hélicoptère survolera le territoire de la commune à très basse altitude pendant la période du **21 octobre 2019 au 30 novembre 2019**, cette date pouvant être modifiée en fonction des conditions météorologiques.

Caractéristiques des hélicoptères utilisés :

BELL 206B Jet Ranger de couleur verte,

Immatriculations :

F-HCRH

CAISSE DES ÉCOLES

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2019, une deuxième réunion s'est tenue le 10 octobre 2019. Lors de cette assemblée, seuls deux parents ont été élus, faute de candidatures et de présences suffisantes. Une troisième assemblée générale se tiendra donc le :

Jeudi 07 novembre 2019 à 20h30

Salle de réunion des associations (plaine des sports)

Ordre du jour

- Rapport moral et financier (la Caisse des Écoles, dans ses fonctions, intervient dans la gestion des moyens mis à la disposition des enseignants et la gestion du restaurant scolaire).
- Élection de trois membres adhérents au sein du comité (conformément aux articles 3, 4 et 5 des statuts).
- Questions diverses.

Si vous êtes parent d'élève et vous trouvez dans l'impossibilité de participer à cette réunion, n'hésitez pas à donner votre pouvoir à un autre parent d'élève. (2 procurations maximum).

Statuts consultables sur les panneaux d'affichage de l'école et sur notre site internet www.ayguemortelesgraves.fr (pouvoir téléchargeable rubrique actualités).



20 avenue du Général de Gaulle - 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15 - Télécopie : 05 56 67.04.05

Mail : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr Site : www.ayguemortelesgraves.fr